



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session

Rome, 5-6 décembre 2001

AFFECTATION DES PROVISIONS CONSTITUÉES
AU TITRE DU BUDGET DU FIDA POUR 2001

1. À sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a autorisé le Président à affecter des provisions à certains postes de dépenses, en tant que de besoin, en le priant de l'informer, le cas échéant, de ces affectations.
2. On rappellera dans ce contexte que les provisions constituées dans le budget administratif approuvé pour 2001 se montaient au total à 250 000 USD.
3. Le Président informe le Conseil d'administration que les affectations suivantes, pour un montant total de 197 000 USD, pourront être effectuées en 2001:
 - a) 135 000 USD pour les dépenses de personnel en raison de l'augmentation plus importante que prévu du barème des traitements des fonctionnaires du cadre organique à l'issue de l'enquête intervilles réalisée en juillet 2001;
 - b) 62 000 USD pour les dépenses supplémentaires liées aux réunions des organes directeurs et aux autres réunions officielles pour la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs en raison de la préparation de l'élection du Président du FIDA et de la prorogation d'un jour de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, ainsi que des dépenses additionnelles prévues pour la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs et liées à la préparation et à la production de six documents de stratégie régionale dans toutes les langues.
4. Les coûts effectifs correspondant à ces dépenses seront présentés en détail dans les états financiers vérifiés du FIDA pour 2001 et ne seront imputés comme décrit ci-dessus que si des économies suffisantes ne sont pas trouvées ailleurs dans le budget administratif avant la fin de l'année.